



Autorisation parentale obligatoire
pour l'ASSOCIATION DES ELEVES (ALESA)
Année 2022-2023

Merci de bien vouloir rendre ce document accompagné d'un **chèque de 12 euros** (à l'ordre de ALESA).
N'oubliez pas de préciser le nom de l'élève et la classe au dos du chèque.

Je soussigné(e) Mme / M., **responsable légal,**

autorise l'élève Nom : Prénom

scolarisé en classe de : Né le : / /

adresse mail pour être joint : Tél :

à participer aux sorties culturelles du Lycée, encadré(e) par M. Denis PERRIGUEUR sur les temps libres
du mercredi après-midi et/ou les temps de soirées des internes.

DATE ET SIGNATURE :